Fernandez MURHOLA

Homme d’État congolais · Défenseur des droits de l’Homme

Une vocation ancrée dans les droits humains

Fernandez MURHOLA est un homme d’État congolais et un défenseur des droits de l’Homme engagé depuis 1990. Originaire du Sud-Kivu, il inscrit son action dans la promotion de la dignité humaine, la défense des libertés fondamentales et l’accompagnement des populations de la République démocratique du Congo. Son champ d’action réunit les droits humains, le développement rural, la résolution des conflits et la planification régionale.

De la société civile aux responsabilités publiques

Son engagement s’est développé au sein d’organisations locales, provinciales, nationales et internationales. Il a notamment exercé des responsabilités au RENADHOC, réseau national des ONG des droits de l’Homme de la RDC, et au sein d’organisations actives dans la jeunesse, la société civile et le développement rural. Il a également participé au Conseil de coordination du Forum mondial de la société civile, basé à Genève.

Un parcours institutionnel

De 2015 à 2022, il a exercé les fonctions de Commissaire national des droits de l’Homme au sein de la Commission nationale des droits de l’Homme (CNDH-RDC), où il coordonnait la Sous-Commission permanente des droits civils et politiques. La chronologie du site officiel présente ensuite sa nomination, en 2022, comme Coordonnateur national de la Cellule technique des droits humains (CTDH-RDC), mécanisme interinstitutionnel intervenant notamment dans la préparation des rapports périodiques et le suivi des recommandations relatives aux droits humains.

Fernandez MURHOLA

Homme d’État congolais · Défenseur des droits de l’Homme

Formation et compétences

Sa formation comprend la planification régionale à l’Institut supérieur de développement rural de Bukavu, la gestion et l’administration des projets, ainsi que les droits de l’Homme et le droit international humanitaire à l’Université de Kinshasa. Il est titulaire d’un Postgraduate Diploma en résolution des conflits de l’Université d’Uppsala, en Suède. Le 2 septembre 2019, il a reçu le brevet du Collège des hautes études de stratégie et de défense (CHESD), à la clôture de la deuxième session spéciale.

Dialogue africain et international

Son parcours comprend une pratique des mécanismes africains et onusiens de protection des droits humains, du plaidoyer et de la documentation. Ses activités institutionnelles incluent des interventions orales et communications écrites, ainsi que la participation aux espaces de dialogue internationaux. Il a également exercé des fonctions de consultation auprès d’organisations intervenant notamment dans la justice transitionnelle et le développement.

Publications et reconnaissance

Sous sa direction, ses organisations ont produit plus de cent rapports, mémorandums, modules de formation, déclarations et autres contributions institutionnelles sur la situation des droits humains en RDC, selon la biographie publiée sur son site officiel. En 2016, il a reçu le Prix des droits de l’Homme de l’Ambassade de France en RDC. Ses domaines de certification comprennent notamment la justice transitionnelle, le monitoring des droits humains et le droit international humanitaire.

Source éditoriale : biographie et parcours du site officiel — fmurhola.org/biographie et fmurhola.org/parcours.

Demandes d’interview, précisions biographiques et autorisations : fmurhola@fmurhola.org · +243 810 017 400.